



H.I.A. LEGOUEST

ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS A L'AUTO-INJECTION

Ex: Prise en charge des patients
sous biothérapie,
insulinothérapie,...

HIA LEGOUEST SERVICE HMJ

27 avenue de Plantières
BP 90001
57 077 METZ Cedex 03

Téléphone secrétariat: 03.87.56.24.84
Télécopie : 03.87.56.23.74
Infirmière filière : 03.87.56.23.63
Service de SMIR : 03.87.56.23.73

5 Réalisation de l'injection sous cutanée

Memento de bonnes pratiques

Comme nous l'avons abordé lors de la session d'apprentissage, la réussite de l'auto-injection repose sur le respect des bonnes pratiques :

1.Installation du matériel

2.Hygiène de l'environnement :

Espace dégagé et propre

3.Lavage des mains pendant 30s ou par friction avec une solution hydroalcoolique:



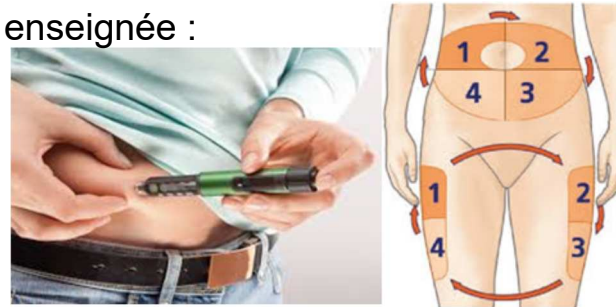
4.Vérification de la concordance de la prescription avec le produit détenu, de la date de péremption et du dosage.

5.Vérification de l'aspect du médicament (couleur, absence de dépôts, transparence, règles de conservation respectées).

6.Désinfection du site d'injection avec des produits de type biseptine :



7.Administration selon la technique enseignée :



Ne pas oublier de changer de site à chaque injection.

8.Transcription dans le «cahier de suivi ».

9.Elimination des déchets d'activité de soins à risque infectieux, conformément aux règles d'élimination :



10.Surveillance de l'apparition d'effets secondaires (rougeurs, abcès, fièvre...);

1 Objectifs

La biothérapie est un traitement novateur, utilisée dans la prise en charge de patients atteints de maladies chroniques auto-immunes.

Son but est de maîtriser l'évolution de la maladie et de lutter contre l'inflammation.

Le traitement peut être administré en secteur hospitalier ou à domicile par le patient lui-même par auto-injection.

L'auto-injection permet ainsi au patient volontaire :

- ◇ d'être acteur de sa santé,
- ◇ de mieux vivre sa maladie,
- ◇ de s'autonomiser en évitant l'hospitalisation,
- ◇ d'avoir une vie « normale ».

2 Effets indésirables possibles

Ce traitement induit une immunodépression se traduisant par une baisse des défenses immunitaires.

Le patient est exposé à un risque majoré d'infections de tout ordre (respiratoire, oculaire, dentaire...).

3 Accompagnement par le service de SMIR

En cas de manifestations infectieuses (fièvre, rougeurs, douleurs, chaleur...), vous devez contacter notre service auprès de l'infirmière filière (au **03.87.56.23.63**), à défaut notre secrétariat (au **03.87.56.24.84**) afin d'analyser avec vous la conduite à tenir.

En dehors des heures ouvrables ou si vous voyagez, consultez un médecin en lui précisant votre pathologie, votre traitement et la date de votre dernière injection.

4 Les règles universelles

Nécessité absolue d'avoir un statut vaccinal à jour.

Adopter une hygiène corporelle rigoureuse.

Utiliser des équipements de protection lors d'actions à risque (travail, jardinage, bricolage...).

En cas de blessure « sans gravité », laver soigneusement la plaie à l'eau et au savon, désinfecter et protéger avec un pansement sec. Assurer une surveillance quotidienne et en cas d'apparition d'un œdème, d'une rougeur, de douleurs, de chaleur, d'un écoulement ou d'une fièvre, **contacter** l'équipe médicale de rhumatologie.